



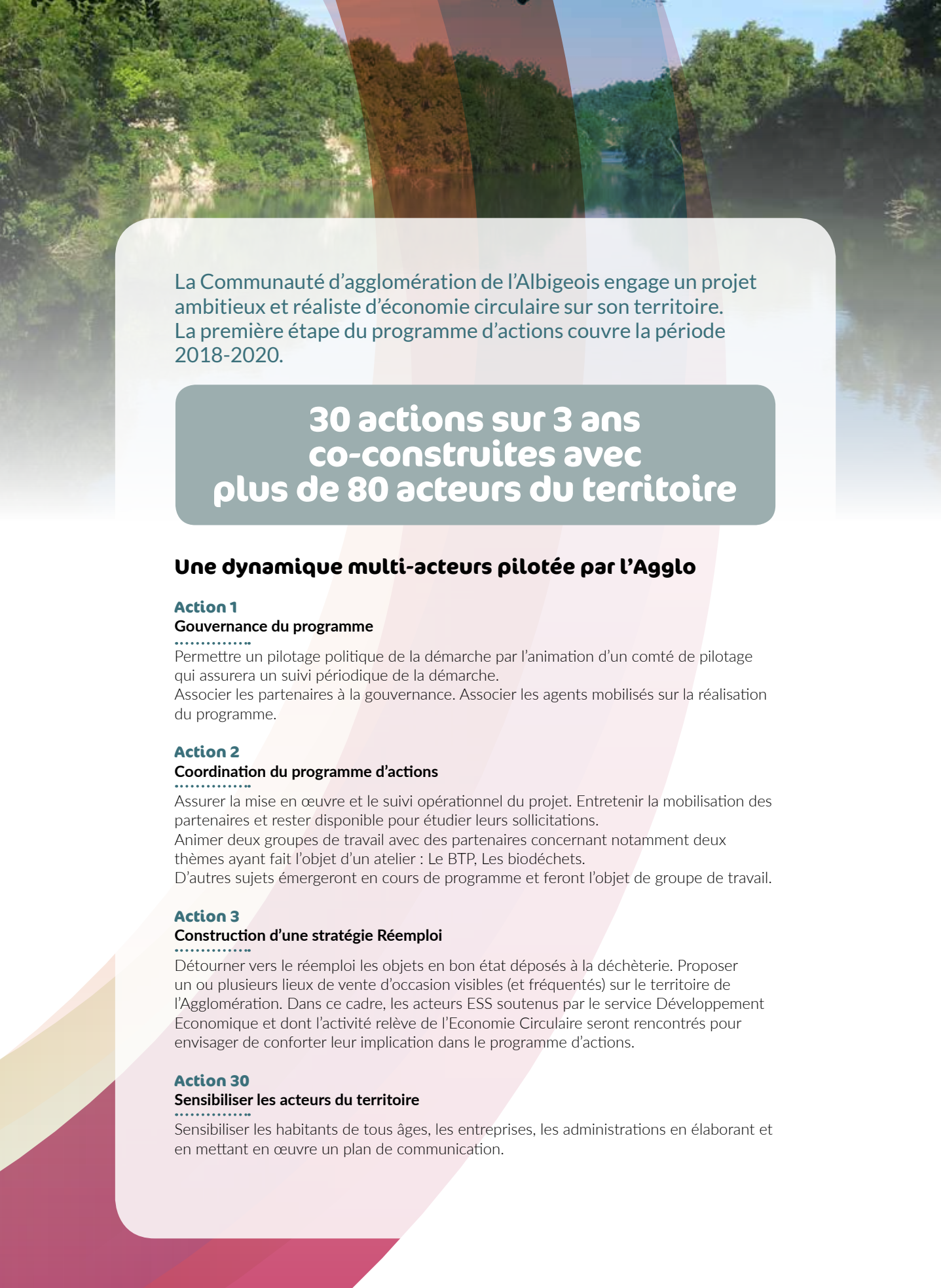
Économie circulaire Entrez dans la boucle !

Et si l'Albigeois montrait l'exemple
en matière de préservation des ressources ?
L'économie circulaire est une approche
visant à produire mieux, à consommer
de manière responsable, à limiter
et à valoriser nos déchets.
Des initiatives existent déjà sur le territoire...
Mais avec son programme d'actions ambitieux,
l'Agglo entend aller encore plus loin
et créer une dynamique.

MARS 2018 / PROGRAMME D'ACTIONS
« TERRITOIRE ECONOMIE EN RESSOURCES »



**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMERATION
DE L'ALBIGEOIS**



La Communauté d'agglomération de l'Albigeois engage un projet ambitieux et réaliste d'économie circulaire sur son territoire. La première étape du programme d'actions couvre la période 2018-2020.

30 actions sur 3 ans co-construites avec plus de 80 acteurs du territoire

Une dynamique multi-acteurs pilotée par l'Agglo

Action 1

Gouvernance du programme

.....

Permettre un pilotage politique de la démarche par l'animation d'un comité de pilotage qui assurera un suivi périodique de la démarche.

Associer les partenaires à la gouvernance. Associer les agents mobilisés sur la réalisation du programme.

Action 2

Coordination du programme d'actions

.....

Assurer la mise en œuvre et le suivi opérationnel du projet. Entretenir la mobilisation des partenaires et rester disponible pour étudier leurs sollicitations.

Animer deux groupes de travail avec des partenaires concernant notamment deux thèmes ayant fait l'objet d'un atelier : Le BTP, Les biodéchets.

D'autres sujets émergeront en cours de programme et feront l'objet de groupe de travail.

Action 3

Construction d'une stratégie Réemploi

.....

Détourner vers le réemploi les objets en bon état déposés à la déchèterie. Proposer un ou plusieurs lieux de vente d'occasion visibles (et fréquentés) sur le territoire de l'Agglomération. Dans ce cadre, les acteurs ESS soutenus par le service Développement Economique et dont l'activité relève de l'Economie Circulaire seront rencontrés pour envisager de conforter leur implication dans le programme d'actions.

Action 30

Sensibiliser les acteurs du territoire

.....

Sensibiliser les habitants de tous âges, les entreprises, les administrations en élaborant et en mettant en œuvre un plan de communication.



Les ménages

PROPOSITION D'ALTERNATIVES

Gisement biomasse



Action 4 Amplifier le compostage individuel

Augmenter la pratique du compostage individuel en équipant et en accompagnant de nouveaux foyers vers le compostage avec une offre de composteurs renouvelée.

Action 5 Déployer le compostage collectif

Offrir une solution de compostage à tous les habitants du territoire en accompagnant le déploiement de projets de compostage collectif (en pied d'immeuble ou à l'échelle de quartiers).

Action 6 Proposer un service de broyage

Réduire les déchets verts à traiter en déchèterie en permettant aux habitants de disposer de solutions de broyage des déchets verts à domicile ou à proximité.

Action 7 Etudier la collecte et la valorisation des biodéchets

Etudier les modalités de collecte des biodéchets auprès des habitants et des établissements gros producteurs, ainsi que les solutions de valorisation.

Gisement papier

Action 8 Réduire les imprimés non-sollicités

Déployer massivement l'autocollant stop-pub et permettre l'affichage sur les boîtes aux lettres de 5000 nouveaux foyers (15% des foyers) pour réduire le volume d'imprimés non sollicités.



Gisement plastique

Action 9 Promouvoir l'usage de la carafe en verre

Créer, réaliser et diffuser une carafe en verre pour les habitants de la communauté d'agglomération comme support de sensibilisation au recyclage du verre et à la prévention des déchets plastiques.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

Action 10 Sensibiliser les scolaires

Sensibiliser les enfants de primaire et le personnel pédagogique au tri et à la prévention des déchets avec des animations dans les écoles.



Action 11 Organiser des temps forts en direction des habitants

Sensibiliser la population aux gestes de prévention des déchets. Démontrer la mise en œuvre facile et rapide de ces gestes ainsi que les résultats qu'ils produisent.

Action 12 Sensibiliser lors des grands événements.

Sensibiliser les habitants au tri et à la prévention en étant présent sur des stands lors des grands événements de l'agglo.

LEVIERS INCITATIFS

Action 13 Étudier la tarification incitative

Étudier les conditions possibles pour la mise en œuvre d'une tarification incitative.



Les acteurs économiques

PROPOSITION D'ALTERNATIVES

Gisement biomasse

Action 14

Accompagner 15 établissements de restauration collective pour prévenir et valoriser les biodéchets

Permettre aux gros producteurs du territoire de respecter l'obligation réglementaire de tri et de valorisation des biodéchets.

Action 15

Réduire les invendus alimentaires de la distribution

Accompagner les professionnels de la distribution alimentaire vers la lutte contre le gaspillage alimentaire, à travers le don.

Gisement matériaux de construction

Action 16

Étudier la création de plateforme de matériaux de construction

Limiter l'enfouissement des déchets inertes et faciliter leur réemploi ou leur recyclage.

Action 17

Encourager la démarche *Chantiers propres et réemploi*

Amplifier le nombre de chantiers dans le secteur du BTP inscrits dans une démarche « chantiers propres ».



Gisements divers

Action 18

Accompagner 120 entreprises vers le tri et la prévention

Réduire et mieux valoriser les déchets des entreprises et les accompagner dans la mise en place de la redevance spéciale. Porter à la connaissance des entreprises leurs obligations réglementaires en matière de déchets, notamment le décret 5 flux.

Action 19

Mobiliser les entreprises vers l'écologie industrielle et territoriale (EIT)

Favoriser les échanges entre entreprises et contribuer à leur ancrage local sur le territoire.

ACTIONS DE SENSIBILISATION

La sensibilisation portera sur 3 axes : Information sur les actions portées par la collectivité, obligations réglementaires et promotion des entreprises engagées dans des actions d'économie circulaire.

Action 20

Organiser des temps d'échanges thématiques entre entreprises

Sensibiliser les chefs d'entreprises aux enjeux de l'économie circulaire, communiquer sur le décret 5 flux et mettre en valeur les entreprises du territoire engagées dans des bonnes pratiques d'économie circulaire.

Action 21

Diffuser l'information par les outils de communication de la collectivité

Informier les chefs d'entreprises sur les obligations et solutions en matière de déchets et d'économie circulaire. Communiquer sur le décret 5 flux.

Action 22

Valoriser les bonnes pratiques en entreprise

Développer des relations presse en faveur des entreprises engagées dans l'économie circulaire. Valoriser les bonnes pratiques en entreprises et encourager les autres entreprises à s'engager dans des actions d'économie circulaire.

LEVIERS INCITATIFS



Action 23

Étudier l'instauration de la redevance spéciale (RS)

Aller vers un financement plus juste et plus incitatif (donc plus efficace) incitant les entreprises à réduire, valoriser leurs déchets et se tourner vers les actions d'économie circulaire.

Animer une dynamique orientée vers 3 grands publics

Pour accompagner les ménages, les acteurs économiques et les collectivités vers l'économie circulaire, l'Agglomération engage un large programme d'actions



La communauté d'agglomération de l'Albigeois et les collectivités

Action 24

Intégrer les enjeux environnementaux dans les marchés publics

Amplifier l'intégration des enjeux de l'économie circulaire dans les marchés publics.

Action 25

Réduire la vaisselle jetable

Rencontrer toutes les communes de l'Agglomération pour identifier celles qui sont intéressées par un accompagnement pour arrêter la vaisselle jetable lors d'activités et d'événements.

Action 26

Réduire et valoriser les déchets de l'administration

Sensibiliser les agents aux bonnes pratiques en matière de tri.

Action 27

Développer le compostage sur les sites administratifs

Action 28

Réduire les déchets verts des communes de l'Agglomération

Et ainsi limiter les apports de déchets verts en déchèterie.



Action 29

Tenir à jour un registre des filières

Disposer de l'information nécessaire au développement de nouvelles filières de valorisation des déchets.

Des objectifs quantifiés et vérifiables

En 2015, la loi pour la transition énergétique et la croissance verte a fixé des objectifs nationaux de réduction et de valorisation des déchets.

Notre Agglomération, en charge du développement économique et de la gestion des déchets s'engage à y contribuer localement et se fixe 3 objectifs à atteindre sur 3 ans :

- 1/ Une réduction de 10% des DMA (déchets ménagers assimilés) entre 2010 et 2020 ;
- 2/ La mise en œuvre de 10 synergies inter-entreprises sur le territoire ;
- 3/ Une réduction de 10% des OMR (ordures ménagères résiduelles) entre 2010 et 2020.

Économie circulaire

> 3 domaines d'action
> 7 piliers

